

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 4 FÉVRIER 2013**

**Délibération n° D-2013-58**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :  
le 29/01/2013

Affichage du Compte-Rendu  
Sommaire :  
le 11/02/2013

PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSION COMMUNALE  
POUR L'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES DE LA VILLE DE  
NIORT

**Président :**

**MADAME GENEVIÈVE GAILLARD**

**Présents :**

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicole GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAUULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Madame Blanche BAMANA, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

**Secrétaire de séance :** Jean-Louis SIMON

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Monsieur Hüseyin YILDIZ, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Patrick DELAUNAY, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Madame Elisabeth BEAUVAIS

**Direction de Projet Agenda 21**

**PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DE LA  
COMMISSION COMMUNALE POUR  
L'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES  
HANDICAPÉES DE LA VILLE DE NIORT**

Monsieur Christophe POIRIER, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

En application de la loi du 11 février 2005 pour *l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées*, le Conseil municipal de la Ville de Niort a créé par délibération du 19/09/2011, la Commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées (CCAPH).

Présidée par Madame le Maire, cette commission est composée de représentants du Conseil municipal, d'institutions publiques, d'associations d'usagers et d'associations de personnes handicapées.

Engagée dans une politique volontariste en matière de handicap, qui se traduit notamment à travers l'Agenda 21 niortais, la Ville de Niort considère la Commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées comme une instance partenariale incontournable.

La CCAPH constitue en effet un réel support pour développer, en collaboration étroite avec les acteurs locaux, des projets visant à une meilleure prise en compte du handicap au sein de la cité.

La CCAPH s'articule autour de séances plénières et de groupes de travail thématiques « Chaîne de déplacement » et « Information–Sensibilisation ».

Conformément à la loi, ses missions sont de :

- dresser le constat de l'accessibilité du cadre bâti, de la voirie et des espaces publics,
- faire toutes propositions d'amélioration pour la prise en compte du handicap.

Elle doit par ailleurs établir un rapport annuel, témoignant de son activité et de l'évolution de l'intégration du handicap au sein de la cité.

Conformément aux dispositions de l'article L.2143-3 du CGCT, ce rapport annuel doit être présenté au Conseil municipal, avant d'être transmis :

- au représentant de l'Etat dans le Département,
- au Président du Conseil Général,
- au Conseil départemental consultatif des personnes handicapées,

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- prendre acte de la présentation du rapport annuel 2012 de la Commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées.

Le Conseil municipal a pris acte de la présentation du rapport 2012 pour l'accessibilité des personnes handicapées.

Pour Madame le Maire de Niort,  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

Signé

Christophe POIRIER